



## IME – SESSAD « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly  
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36  
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

### COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 11/03/2015

#### Etaients présents :

- **Représentants des jeunes** : *Titulaires* : Ambre CAPELLE, Alexis MAUHE / *Suppléants* : Laura LARRERE, Mickaël PEREIRA
- **Représentants des familles** : *Titulaires* : Mme DE RAVIGNAN, Mme DEVILLEBICHOT, Mme DILÉ / *Suppléants* : M. ARRIEULA, M. SOUM
- **Représentants des personnels de l'IME** : Mme BERGOULI
- **Membres de droit** : M. GRACIA directeur de pôle TPEA Est, M. de BARROS adjoint de direction du CASTEL
- **Invités à titre consultatif** : Mme HERNANDEZ représentante de la mairie de Jurançon, Mme MEDINA-GONZALEZ, Coordinatrice Pédagogique, assiste les jeunes pour faciliter la compréhension des interventions, Mme DEBREUILLE éducatrice

#### L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Installation du nouveau CVS
- 2 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent
- 3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors du précédent CVS
- 4 - Questions des jeunes
- 5 - Questions des familles
- 6 - Questions des représentants du personnel
- 7 - Informations diverses sur la vie du Castel de Navarre
- 8 - Date du prochain CVS

#### 1 – Installation du nouveau CVS

Les résultats des élections du CVS du 13/02/2015 sont annexés au présent compte-rendu.

Félicitations aux jeunes pour leur forte participation aux élections.

Elections du président et du vice-président du CVS : les familles proposent de voter à main levée, M. GRACIA précise qu'il faudra ajouter cette possibilité de vote au règlement intérieur.

Fonctions	Candidats	Votes		
		Pour	Abstention	Contre
Président	Maryvonne DE RAVIGNAN	6	2	
Vice-président	Sandra DEVILLEBICHOT	8		

Les familles proposent d'assurer le secrétariat des séances en lien avec l'établissement.

Les parents déplorent l'abstention massive des salariés à l'élection de leurs représentants au CVS et s'interrogent sur les raisons de ce manque de participation. Certains s'interrogent sur la faible participation des personnels au CVS et soulignent un manque de mobilisation.

M. DE BARROS précise que l'information sur les élections du CVS a été dûment portée à la connaissance de l'ensemble des personnels du Castel, et que les salariés sont libres de participer aux élections ou pas.

Des exemplaires du règlement intérieur du CVS, du projet d'établissement et du rapport de l'évaluation externe sont distribués aux représentants des familles.

Un coupon-réponse sera adressé aux familles par l'établissement pour recueillir :

- leur choix de réception des comptes-rendus du CVS (mail ou version papier)
- leur autorisation de communiquer leurs coordonnées (tél + mail) aux représentants des familles

## **2 - Approbation du relevé de conclusions du CVS précédent**

Le relevé de conclusions du CVS du 12/11/2014 est approuvé à l'unanimité.

## **3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors du précédent CVS**

### **3.1 - Demande des jeunes concernant les petits-déjeuners**

Des céréales et du jus de fruit sont désormais servis au petit-déjeuner 1 fois par semaine.

### **3.2 - Demande d'infos sur la commission menus**

Périodicité des réunions de la commission menus : 1 fois par trimestre lors de sa mise en place, maintenant environ 1 fois par semestre.

Une note d'information sur les travaux de la commission pourrait être transmise au CVS.

### **3.3 - Résultat de l'inventaire des jeux de société**

Suite à l'inventaire, de nouveaux jeux de société ont été achetés pour les pavillons.

### **3.4 - Demande de filets pour éviter la chute des ballons en contrebas du terrain de sport**

Les grillages ont été achetés et leur installation est en cours.

### **3.5 - Projet potager**

Projet mené en partenariat avec la commune de Jurançon : les jeunes inscrits au projet cultiveront leur potager dans l'IME et recevront un pécule (gratification) de la part de la mairie.

### **3.6 - Manque d'eau chaude dans les pavillons d'internat du haut**

L'insuffisance d'eau est due à un problème de pression d'eau (forte déclivité du terrain).

Visite de la commission de sécurité : avis favorable de la commission malgré le souci d'eau chaude.

Une solution temporaire est envisagée avec l'installation d'un surpresseur.

Une solution pérenne serait apportée avec l'installation d'un nouveau système de chauffage avec production d'eau chaude, situé en milieu de pente et desservant tous les pavillons d'internat (projet prévu pour 2017-2018).

## **4 - Questions des représentants des jeunes : Néant**

## **5 - Questions des représentants des familles**

### **5.1 – Evolution des effectifs : entrée, sorties, liste d'attente**

L'IME du Castel compte 130 jeunes accueillis.

Mouvements de sorties et d'entrées : principalement en début d'année et au retour des vacances de Pâques.

Volume de sorties : en moyenne 20 à 30 sorties par an.

Amendement Creton : 19 jeunes de + de 20 ans sont maintenus au Castel faute de places pour leur orientation.

Liste d'attente IME du Castel : 53 jeunes inscrits, 2 ans d'attente pour l'admission.

Le SESSAD du Castel compte 10 jeunes.

Liste d'attente SESSAD du Castel : 36 jeunes inscrits, soit 4 fois la capacité d'accueil du SESSAD.

Le Castel ne peut pas assurer de rencontres avec les familles sans notification, alors que le délai d'attente de rendez-vous pour les familles avec notification est déjà de 4 mois.

La MDPH utilise le logiciel « LIDIAH » pour gérer les listes d'attente de tous les établissements du département en fonction du type de notification. Au Castel, la liste d'attente est actualisée sur LIDIAH environ 1 fois par mois.

### **5.2 – Fonctionnement de l'internat**

Déplacements des jeunes adolescents du D2 pour passer la nuit au D1 (grands adolescents), à 2 ou 3 reprises en un mois, sans en informer les familles : inconfort et non garantie du droit à l'intimité des jeunes ?

M. DE BARROS explique que les limites budgétaires conduisent à une gestion contrainte de l'encadrement, le regroupement des internes de 2 pavillons sur 1 seul pavillon pour la nuit est parfois nécessaire pour optimiser les moyens humains, et qu'afin d'éviter ces situations, les équipes d'internat étudient une meilleure répartition des internes sur les 4 soirs de la semaine.

Surveillance de nuit : il y a 3 veilleurs pour les 5 pavillons ainsi que des caméras de surveillance dans tous les couloirs des pavillons. Un veilleur est posté dans le pavillon central et assure la vidéo

surveillance des autres pavillons, les 2 autres veilleurs sont postés dans les pavillons les plus éloignés et font des rondes régulières dans tous les pavillons.

### **5.3 - Projet de restructuration de l'IME**

Les premiers axes de la restructuration du pôle Est (ITEP d'IGON 66 jeunes + IME-SESSAD du Castel 140 jeunes) ont été présentés à l'ARS (Agence Régionale de Santé) lors d'un rendez-vous récent :

- Le pôle est définitivement exempt de la prise en charge de jeunes atteints d'autisme
- Validation du principe de rééquilibrage entre l'IMP (institut médico-pédagogique) et l'IMPRO (institut médico-professionnel) :
  - Par une relocalisation de l'IMP et du SESSAD du Castel + SESSAD d'Igon sur un nouveau site commun, sur Pau Agglo, permettant aussi de répondre aux normes d'accessibilités handicapés.  
L'IMPRO resterait sur le site de Jurançon afin de bénéficier des locaux et des ateliers déjà réhabilités.
  - Par un redéploiement des places en IMP et un renforcement des places en SESSAD

Financement de l'IME et du SESSAD : par un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé en 2013 entre l'ARS et les PEP64. Cette tarification annuelle prend une forme forfaitaire apportant plus de souplesse de gestion financière et permettant de se dégager d'une tarification mesurée en nombre de journées.

COPIL (comité de pilotage) à mettre en place pour définir les axes professionnels de la restructuration.

Aspect technique : cahier des charges pour appel d'offre auprès d'architectes, afin que les restructurations respectent l'enveloppe budgétaire et répondent aux axes professionnels retenus.

Montant des investissements : entre 8 et 12 millions d'euro pour le pôle global

Calendrier : démarrage prévu en janvier 2016

### **5.4 - Bilan de l'évaluation externe**

L'évaluation externe est imposée par le législateur, concerne tous les établissements sociaux et médico-sociaux et devait être conduite avant la fin de l'année 2014.

L'évaluation a pour but d'apprécier la qualité des prestations et des activités mises en œuvre pour répondre aux attentes et besoins des personnes accueillies.

Un rapport synthétise les préconisations de l'évaluateur externe visant à améliorer les modalités d'accueil et d'accompagnement.

### **5.5 – Kermesse : vendredi 12 juin après-midi**

COPIL courant mars pour organiser la kermesse.

Il sera proposé aux familles du CVS de tenir un stand à l'occasion de la kermesse.

### **5.6 - Séjours d'été**

COPIL prévu pour mieux répartir les séjours sur juillet (constats de groupes partant beaucoup et d'autres partant très peu).

### **5.7 - Information des familles sur les changements de cycles des jeunes**

Réunion d'information des jeunes et des parents : prévue en fin d'année scolaire, à partir de cette année.

Demande de réunions de rentrée parents-profs, pour toutes les classes, tous les ans, si possible avec les moniteurs d'atelier pour les SIPFP.

### **5.8 - Pécule**

Le pécule est composé d'une partie calculée en fonction du nombre d'heures travaillées et d'une partie constituée de « prime » laissée à l'appréciation du professionnel.

Organisation du pécule : contraignante et chronophage pour un intérêt (sous sa forme actuelle) dont on peut se demander s'il est à la hauteur des moyens mobilisés.

Le fonctionnement du pécule est à revisiter car trop subjectif + risques de racket entre les jeunes.

### **5.9 - Jeux PEP**

Les jeux PEP ont lieu 1 mercredi par mois, tout au long de l'année, avec une finale en fin d'année scolaire à laquelle tous les jeunes de l'IME participent.

L'éducateur sportif du Castel (Yves GAYON) organise la répartition des jeunes dans les différents jeux sportifs inter-établissements, en fonction des envies des jeunes et des disponibilités (nombre de places parfois réduit).

Les familles souhaiteraient qu'une note d'information sur ces jeux soit adressée aux parents.

### **5.10 - Jazz in collège**

L'opération «Jazz'in collège» permet à plusieurs établissements scolaires de participer à des répétitions de chants autour d'une œuvre commune travaillée durant l'année, avec un spectacle final des jeunes au Zénith de Pau. Les inscriptions se font enfin d'année scolaire pour l'année scolaire suivante. Pour que le Castel y participe il faudrait qu'un porteur de projet au sein de l'établissement accepte de s'investir sur une durée assez longue à cheval sur 2 années scolaires.

### **5.11 – Ateliers thérapeutiques**

La participation des jeunes aux ateliers thérapeutiques est déterminée par l'équipe thérapeutique en fonction des besoins des jeunes.

### **5.12 - Création d'une association des parents des jeunes du Castel**

Les parents sont libres de se constituer en association de parents d'élèves au sein du Castel. Toute référence de cette association à l'IME Castel de Navarre (dans le titre de l'association, l'élection du siège social au sein de l'IME, etc) devra faire l'objet d'une demande écrite au siège des PEP64.

### **5.13 - Fonctionnement du CVS**

Les familles souhaiteraient :

- 4 réunions du CVS par an, soit 1 par trimestre
- inviter tous les suppléants aux CVS
- intégrer une présentation du CVS sur le blog du Castel

## **6 - Questions des représentants du personnel : Néant**

## **7 - Informations diverses sur la vie du Castel de Navarre**

### **7.1 – Mise en place de classe externalisée (recrutement d'une AMP) au lycée Pro de Jurançon**

Objectif socialisant : 14 jeunes passent 1h30 chaque vendredi au lycée Pro. Ce temps est à augmenter progressivement, par exemple en incluant des repas partagés.

### **7.2 – Mise en place de collaboration avec l'EREA de Mont de Marsan (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)**

Objectif qualifiant : obtention d'un CAP adapté pour un jeune du Castel

### **7.3 – Mise en place de groupe d'immersion en ESAT et en foyer de vie**

Objectif : favoriser la transition vers l'ESAT ou vers le foyer de vie  
Immersion en ESAT (Jean Genèze) d'un petit groupe de jeunes du Castel, et prochainement immersion en foyer de vie.

### **7.4 – Calendrier de fermeture estivale**

Principaux pics d'absentéisme : juillet et mai.

Nouveau calendrier de fermeture : du 24/07 au 24/08 pour tenter de réduire l'absentéisme en juillet.

### **7.5 – Formations professionnelles**

Priorité donnée aux formations collectives pluridisciplinaires.

Les prochaines formations : Bientraitance / Contention / Accompagnement d'un sujet psychotique  
Budget formation en baisse de 30% (décision nationale de réduction des budgets)

## **8 - Date du prochain CVS**

La date du prochain CVS est fixée au mercredi 27 mai à 16h45.

La présidente du CVS  
Maryvonne DE RAVIGNAN

**Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :**

Maryvonne DE RAVIGNAN : 06.13.50.43.80

Sandra DEVILLEBICHOT : 06.52.34.98.48 [sandra.devillebichot@free.fr](mailto:sandra.devillebichot@free.fr)

## ANNEXE

### Résultats des élections du 13/02/2015 des représentants au Conseil de Vie Sociale

❖ Représentants des parents : Sont élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Maryvonne DE RAVIGNAN Mme Sandra DEVILLEBICHOT Mme Katia DILE	M. Jean Bernard ARRIEULA M. Sandy ALTSCHULER M. Gilles SOUM

❖ Représentants des jeunes : Sont élus

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mlle Naomi PAGES M. Alexis MAUHE Mlle Ambre CAPELLE	Mlle Laura LARRERE M. Mickaël PEREIRA M. Jaoued DE BOCK

❖ Représentants du personnel : Sont élus  
- David JEANTOY  
- Karine BERGOULI

#### DEPOUILLEMENT :

Vote Parents :

Liste Titulaires	Nbre de voix	Liste Suppléants	Nbre de voix
Mme DE RAVIGNAN	17	M. ARRIEULA	16
Mme DEVILLEBICHOT	17	M. ALTSCHULER	16
Mme DILE	17	M. SOUM	16

Vote Jeunes :

❖ SIPFP

	Nombre de voix Titulaire
<b>Naomi PAGES</b>	<b>24</b>
<b>Alexis MAUHE</b>	<b>24</b>
Charlotte DUHART	20
Mickaël PEREIRA	20
Laura LARRERE	19
Katarina LEBOUTET	12
Ludovic GONCALVES	6
Anissa BENHISSOU	5
	Nombre de voix Suppléant
<b>Laura LARRERE</b>	<b>20</b>
<b>Mickaël PEREIRA</b>	<b>20</b>
Charlotte DUHART	19
Katarina LEBOUTET	17
Alexis MAUHE	17
Naomi PAGES	16
Anissa BENHISSOU	7
Ludovic GONCALVES	4

5 votes « BLANC »  
1 vote « NUL »

6 votes « BLANC »  
1 vote « NUL »

## ❖ SEES

	Nbre de voix Titulaire	Nbre de voix Suppléant	Nombre de voix TOTAL
<b>Ambre CAPELLE</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>11</b>
<b>Jaoued DE BOCK</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
Jordan DELEAU	5	2	7
Elodie ESTARZIAU	2	2	4
Bastien BOIVIN	1	1	2

Égalité au nombre de voix titulaires entre Ambre et Jordan ;  
Est élu celui qui a obtenu le nombre de voix « total » le plus élevé

**Vote Personnels :**

Liste Titulaires	Nombre de voix
David JEANTOY	2
Karine BERGOULI	2